

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021

Etaients présents :

- Marie-Line EVERLET
- Monsieur Jean-Paul BERGES
 - Madame Patricia POTENTI-BRUNET, présente en visio-conférence
 - Madame Maryse DARNAUD
 - Monsieur Fabien DUPRONT
 - Monsieur Helder DA CRUZ
 - Monsieur Cédric FONTAN
 - Monsieur Michel GARROS
 - Monsieur Vanneck GASPARINI, présent en visio-conférence
 - Madame Martine GOUZENNE
 - Madame Estelle GOURIER
 - Monsieur Olivier JACQUEMET
 - Monsieur Jean Claude LE MAIRE
 - Madame Marie Hélène LEMAITRE
 - Madame Michèle MAYRAN

Madame le Maire rappelle l'ordre du jour et demande l'autorisation d'y ajouter un point concernant le pacte de gouvernance de l'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Compte administratif 2020
- Compte de gestion 2020
- Vote des taux d'imposition 2021
- Affectation du compte administratif 2020
- Budget prévisionnel 2021 – Investissements 2021 – Subventions aux associations
- Instauration du droit de préemption urbain
- Transfert de la compétence PLU aux EPCI
- Pacte de gouvernance de l'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne
- Point sur les commissions
- Questions diverses

I/ Compte administratif 2020

Madame Darnaud présente les résultats du compte administratif 2020 :

Section de Fonctionnement

- Recettes :	684 352.50	
- Dépenses :	556 136.62	
- Résultat de l'exercice :	excédent de 128 215.88	
- Résultat antérieurs reportés :	excédent de 356 553.50	
Résultat cumulé au 31/12/2020 :		484 769.38

Section d'Investissement

- Recettes :	418 131.78	
- Dépenses :	338 942.16	
- Résultat de l'exercice :	excédent de 79 189.62	
- Résultat antérieurs reportés :	déficit de 106 920.35	
- Restes à réaliser :	en dépenses 84 176.40	
Résultat cumulé au 31/12/2020 :		101 933.57

Excédent net de clôture de l'exercice 2020 est de 586 702.95€.

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

II/ Compte de gestion 2020

Madame Darnaud informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par la Comptable de la Trésorerie de Vic-Fezensac.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par la Trésorerie est conforme au compte administratif de la commune :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	418 131.78	338 942.16
Section de fonctionnement	556 136.62	684 352.50

Vote des élus : adopté à l'unanimité.

III/ • Vote des taux d'imposition 2021

Madame DARNAUD présente les taxes communales, sans augmentation par rapport à 2020 :

- foncier bâti : 52.04 %
(compte tenu du transfert du taux départemental de 2020 de 33.85% en compensation de la suppression de la taxe d'habitation)
- foncier non bâti : 75.42 %

Vote des élus : favorable à l'unanimité

IV/ Affectation du compte administratif 2020

A/ FONCTIONNEMENT

Résultat à affecter 484 769.38
€

Le résultat de la section de fonctionnement se répartit comme suit :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 200 000,00 €
- surplus affecté en recettes de fonctionnement : 284 769.38 €

B/ INVESTISSEMENT

- Résultat de la section d'investissement : 79 189.62 €
- Résultat cumulé de la section d'investissement 186 109.97 € (hors restes à réaliser)
- Restes à réaliser : en dépenses 84 176.40 €
- Résultat à affecter en solde d'exécution 101 933.57 €

Madame DARNAUD demande aux élus d'approuver l'affectation de résultat des budgets.

Vote des élus : favorable à l'unanimité.

V/ Budget prévisionnel 2021 - Investissements 2021 - Subventions aux associations.

1°) Section de fonctionnement : 923 504.38 €

2°) Section d'investissement : 544 930.97 €

Vote des élus : favorable à l'unanimité.

VI Instauration du droit de préemption urbain

Renouvellement du droit de préemption au regard du nouveau PLU adopté le 16 décembre 2020.

Vote des élus : accepté à l'unanimité.

VII/ Transfert de la compétence PLU aux EPCI

A l'issue des discussions déjà engagées fin 2020 sur ce sujet et eu égard aux arguments des élus de l'agglomération, il est demandé au conseil de se prononcer contre le transfert de la compétence PLU à l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.

Vote des élus : favorable à l'unanimité contre le transfert de la compétence.

VIII/ Pacte de gouvernance de l'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

Un Pacte de gouvernance de l'Agglomération a été établi conformément à l'article L5211 11 2 du Code général des collectivités territoriales par les élus de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne afin de préciser les règles de fonctionnement. Il a été transmis aux élus du conseil municipal, pour information.

Vote des élus : 13 votes pour, 2 abstentions.

IX/ Point sur les commissions

Chaque adjoint fait le point de sa commission et s'instaure dès lors discussions et débats.

Jean-Claude LE MAIRE :

- Compte rendu des réunions auxquelles il a assisté à l'agglomération
- Point sur la rénovation énergétique des bâtiments publics avec Cédric FONTAN
- Accessibilité école : solliciter une prolongation du délai à 2022 (cf calendrier APAVE)
- Installation des bornes publiques wifi à la mairie, à l'école et à la salle polyvalente
- Mobilité douce en lien avec l'agglomération
- Ombrières photovoltaïques en lien avec le SDE et la Région : étude à poursuivre mais débat sur les lieux d'implantation
- Diagnostic du CDG suite à la visite des postes dans le cadre des risques professionnels avec Michelle MAYRAN
- Parking IGG : le SDEG peut accompagner pour un projet photovoltaïque
- Défibrillateur : demander l'intervention pour sa révision (Michel GARROS s'en charge)
- Label Villes prudentes : dossier à étudier
- Opération « été jeunes » avec l'agglomération : acté et à suivre
- Intervention chemin du Levant de l'Auloue : en cours avec Jean-Paul BERGES
- Déchets verts : groupe de travail à mettre en place pour une nouvelle étude de faisabilité : à suivre par Jean-Claude LE MAIRE

Patricia BRUNET :

- Compte rendu des réunions auxquelles elle a assisté à l'agglomération
- Compte rendu des AG des associations communales auxquelles elle a également assisté
- Ciné Plein air proposé par l'agglomération : à suivre avec les associations partie prenante
- Désignation du conseiller pour les opérations sécurité avec le SDIS + Marie-Hélène LE-MAITRE se déclare volontaire

- Point sur la révision du PCS (Plan communal de sauvegarde) avec Marie-Hélène LEMAITRE : il convient de positionner des volontaires (élus ou pas) sur quelques actions restantes
- Emplois d'été au conservatoire municipal d'archéologie et d'histoire : acté et à suivre (1 candidature est parvenue)
- Manifestation « dire et lire à l'air » en lien avec la médiathèque départementale : acté et à suivre
- Communication : bilan jugé positif par Olivier JAQUEMET
- Nommer la nouvelle voie de desserte de l'école : Patricia BRUNET revoit la directrice de l'école à ce sujet déjà évoqué
- Jean-Paul BERGES relate la réunion au SABA à laquelle il a assisté.

Il est procédé à un tour de table afin que chaque élu s'exprime sur des questions diverses, avant de clôturer la présente séance.